

elle se pencha vers la porte qui était ouverte et appela Christly. Comme l'enfant ne répondait pas :

— Où donc est ton frère ? demanda-t-elle à Fritz.

— Ne vous inquiétez pas de lui, ma mère, répondit-il en versant à boire pour se donner une contenance ; il joue là-bas... sur la place... avec ses camarades.

— Oh ! oui, reprit la Marannelé toujours souriante, c'était ce matin la quête des œufs. Je comprends que la famine le presse pas. Eh bien ! nous lui garderons sa part.

— Et moi, dit Fritz avec un violent effort, je profiterai de ce que nous sommes seuls pour causer avec vous de choses sérieuses, ma bonne mère ?

— De choses sérieuses, Fritz ?

— J'ai à vous faire un aveu qui me coûte beaucoup ; mais quoique j'aie le cœur déchiré, quoique je sache que je vais vous faire bien de la peine, je ne puis tarder plus longtemps à vous dire ce secret qui m'étouffe.

La veuve étonnée, releva la tête et attachait son regard pénétrant sur les yeux de son fils, comme si elle eût voulu d'avance lire dans sa pensée.

— Je t'écoute, répondit-elle.

— Ma mère, dit Fritz, je vais quitter le pays.

Et sa tête retomba sur sa poitrine ; il s'attendait à un cri de douleur, à des reproches, à des sanglots. La Marannelé tendit la main à son fils :

— Mon ami, c'est une bonne et sage résolution que Dieu t'a inspirée là ! c'est ton salut. J'y avais déjà pensé. Un prompt départ peut seul nous préserver de tous les chagrins que je prévois, car ton amour pour Gretty devait tourner à mal. C'est une rude épreuve que d'abandonner le sol natal, où tout vous connaît, vous aide ou vous sourit, depuis le bûcheron qui abat le chêne jusqu'au poisson qui niche dans ses hautes branches ! C'est dur de gagner son pain au hasard en pays étranger ; mais quand on a la conscience d'avoir fait son devoir, quand on n'est pas obligé de mendier son bonheur à un parvenu qui vous méprise, l'âme reste fière et sereine, et le bras ne chôme pas lâchement devant le travail.

Le jeune sabotier croyait rêver en entendant cette approbation calme et austère.

— Tu partiras donc quand tu voudras mon enfant, continua la veuve.

Ainsi cette mère qui l'adorait, qui s'inquiétait de lui comme d'un petit enfant, acceptait avec une sorte de joie une séparation qui eût dû lui saigner le cœur.

(A continuer.)

LE FEUILLETON.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement : un an \$1, un numéro 5 centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement *franco* : A M. H. HÉBERT, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montréal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements :—

M. Z. Chapeleau Libraire, Rue Notre-Dame, Montréal.

M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim Haute-Ville, Québec.

M. Charles Royer, Trois-Rivières.

M. I. Bourguignon, St. Jean d'Iberville.

M. M. Duchesneau, St. Jérôme.

M. Cyriac Chaput, L'Assomption.

M. L. A. Derome, Joliette.

M. A. Cadieux, Varennes.

M. C. Thérien, St. Isidore.

M. N. Dorais, St. Urbain Premier.

M. N. Picard, Laprairie.

M. A. Tétrault, Rivière du Loup, en haut.

M. L. H. Lafleur, Yamaska.

M. F. X. Collette, Verchères.

M. G. St. Cyr, Maskinongé.

M. Jos. Ostigny, Chambly.

N. B.—M. H. Filteau de cette ville, est autorisé à recevoir les abonnements du "Feuilleton," et à en faire la collection.

H. HÉBERT, IMPRIMEUR-GÉRANT.